

poser audit Seigneur Roi de diminuer l'éclat qui doit environner le Trône, ou de mettre des bornes à la générosité de son cœur; mais lui représenter très-humblement que les gains immodérés faits jusqu'à présent dans les Fermes, traités & entreprises, que les libéralités trop abondantes ou peu méritées, que les dépenses inutiles en tous genres sont fournies par la substance de ses Sujets, au grand nombre desquels il ne resteroit plus que le désir du sacrifice de leur vie pour le service dudit Seigneur Roi.

Que tant de Sujets fidèles attendent de sa bonté, qu'il veillera plus que jamais à l'économie; seule ressource qui reste, mais féconde; lorsque l'exemple en sera donné par le Roi le plus aimé & le plus digne de l'être.

Le Parlement dit au reste à la tête de son Arrêté, que pénétré de l'amour le plus vif & le plus respectueux pour la personne du Roi, & du zèle le plus ardent pour la gloire de ses armes, il ne se porteroit point à lui faire des Remontrances sur les Edits qui lui ont été envoyés, s'il n'avoit reconnu par l'examen le plus réfléchi, que la plûpart de leurs dispositions opéreroient une interversion universelle, soit dans l'économie générale de l'Etat, par l'altération du Commerce & de l'agriculture, & par le préjudice qu'elles pourroient porter à la police publique, soit dans les branches particulières de l'Etat, par le renversement & la gêne qu'elles occasionneroient dans les fortunes d'un nombre prodigieux de Sujets du Roi.

Le 4. Messieurs du Parlement présenterent au Roi ces objets des Remontrances concernant les six Edits, dont il s'agit. Sa Majesté répondit